

Communiqué de presse

Mardi 21 février 2012

L'initiative sur les vacances nuit aux entreprises suisses

Les organisations faitières de l'économie disent **NON** à l'initiative « 6 semaines de vacances pour tous »

L'initiative sur les vacances n'est pas une bonne recette pour l'économie suisse, car les coûts de la main-d'œuvre sont déjà très élevés dans notre pays. Une hausse supplémentaire nuirait à notre compétitivité et menacerait des emplois. De plus, avec ses exigences rigides, l'initiative saperait le dialogue avec les partenaires sociaux, qui a fait ses preuves. Ces différentes raisons expliquent le rejet par les milieux économiques d'une initiative qui n'est pas finançable. Telle est la position défendue par des représentants de l'Union patronale suisse, de Swissmem, de la Fédération des Entreprises Romandes Genève et d'economiesuisse à l'occasion d'une conférence de presse.

Exiger six semaines de vacances payées est tentant. Après un examen détaillé de la question, cette mesure se révèle inutile pour de nombreux travailleurs. En effet, grâce à de nombreuses conventions collectives de travail et réglementations d'entreprise, le droit aux vacances se monte déjà à cinq semaines de vacances en moyenne. Il atteint même 5,4 semaines pour les salariés de plus de 50 ans. Ces réglementations négociées par les partenaires sociaux seraient menacées par une réglementation rigide. D'après Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse, « les partenaires sociaux ne disposeraient plus d'aucune marge de manœuvre pour négocier des solutions pragmatiques ». Or les vacances ne sont pas l'unique élément constitutif des conditions de travail. L'évolution du salaire, les prestations sociales ou le travail à temps partiel sont tout aussi importants.

L'initiative sur les vacances nuit aux entreprises

Aux yeux de Hans Hess, président de Swissmem, l'initiative attaque la compétitivité des entreprises suisses. Et de préciser, « dans l'industrie, le coût de la main-d'œuvre helvétique est déjà le deuxième plus élevé du monde ». Une augmentation du droit aux vacances pénaliserait encore davantage les entreprises confrontées à la concurrence internationale. « Nous ne pouvons tout simplement pas nous le permettre », a déclaré Hans Hess. De plus, cette mesure occasionnerait également des coûts d'organisation (suppléances, coordination lors d'absences prolongées), qui ne seront pas faciles à assumer, en particulier pour les petites entreprises. **Si les absences pour cause de vacances ne peuvent pas être compensées, la création de valeur diminuera.** Et plus les effectifs seront réduits, plus les absences et les coûts supplémentaires se feront sentir.

Éviter de menacer la place économique suisse

Six semaines de vacances coûteraient 6,3 milliards de francs environ aux employeurs suisses. L'augmentation des coûts de la main-d'œuvre réduirait les chances de la Suisse dans le contexte de la concurrence internationale. Les perdants seraient avant tout des petites et moyennes entreprises. En effet, lorsque de grandes entreprises internationales quittent la Suisse, leurs fournisseurs en pâtissent

aussi. Si les entreprises suisses ne peuvent plus produire à des prix compétitifs, on ne pourrait éviter des délocalisations à l'étranger. « Dans l'intérêt de l'emploi, il convient de l'éviter absolument », a souligné Gerold Bühler, président d'economiesuisse.

Le stress augmenterait

Les auteurs de l'initiative se sont fixé pour objectif de combattre l'augmentation du stress. Cependant, il n'a pas été prouvé que davantage de vacances réduise le stress à long terme ou améliore la santé. Les Français par exemple qui travaillent 35 heures par semaine et ont 35 jours de vacances (y compris les jours fériés) ont nettement plus de temps libre que les Suisses. Cela n'a pas apporté grand-chose à la France. Le taux de chômage est élevé, l'économie affaiblie et les Français se font porter pâle deux fois plus souvent (8,5 jours) que les Suisses. Si les travailleurs souhaitent porter le droit aux vacances des travailleurs à six semaines, cela ne se fera pas sans contrepartie. Des baisses ou le gel des salaires pourraient en être la conséquence. « L'initiative aurait un effet boomerang pour les salariés », a conclu Blaise Matthey, directeur de la Fédération des Entreprises Romandes Genève.

Pour toutes questions :

Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse, tél. 079 634 12 10

Hans Hess, président de Swissmem, tél. 079 687 04 00

Blaise Matthey, directeur de la Fédération des Entreprises Romandes Genève, tél. 079 628 11 91

Gerold Bühler, président d'economiesuisse, tél. 079 406 60 13